

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL – 13 octobre 2021

L'an deux mil vingt et un, le treize octobre à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date du 06 octobre 2021, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie, sous la présidence de M. Thierry BERNARD

Présents : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Samuel DEMOUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Carl MAHUZIES, Dominique PELLERIN.

Absents excusés : Jean-Michel BIARDEAU, Marc COUSSEAU, Louise FRESNAIS, Aïcha TITOUNI, Guillaume VIARD
Mme Bérénice LAMOUREUX a été élue secrétaire
votants : 06

Le conseil municipal approuve le précédent compte-rendu de réunion.

Le maire propose d'ajouter à l'ordre du jour la révision du financement FAR de l'aménagement de l'atelier communal, dans la mesure où il a demandé une actualisation des devis (hausse du coût des matières premières). Le conseil municipal approuve l'ajout de ce sujet.

- SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le maire rappelle que la commune avait attribué des subventions aux associations lors de la séance du 18 mai 2021. Certaines demandes n'étaient pas complètes et la mairie a demandé ces compléments aux associations. Au vu des éléments fournis, le conseil municipal vote les subventions suivantes :

Organismes subventionnés	Vote 2021
Lutte contre cancer	70,00
FCSSRP Foot (<i>Décision collégiale des 4 maires - convention 2000 pour les 4 communes</i>)	420,00
FCMO St Benoit	420,00
Total alloué	910,00

- RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS POUR TOUT TYPE DE REMPLACEMENT

Le maire propose d'actualiser la délibération qui l'autorise à recruter des contractuels en cas d'absence d'agents en maladie, maternité... Il demande à étendre la possibilité de recrutement en cas de congés annuels des agents, qu'ils soient titulaires ou contractuels. Le conseil municipal valide cette proposition.

- MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT FAR « ATELIER COMMUNAL »

Le maire rappelle la délibération N° 2-26012021-2 qui approuvait le plan de financement de l'espace de stockage à l'atelier communal et désignait les entreprises retenues pour ces travaux.

Depuis quelques mois, le coût des matériaux a augmenté et le maire a demandé une actualisation des devis.

Après examen des documents le conseil maintient son choix des entreprises et approuve le nouveau plan de financement suivant

	Montant HT	FAR 1 part	Montant HT à charge de la commune	TVA	Montant TTC à charge de la commune	Montant TTC
CMB	11 700,00 €		11 700,00 €	2 340,00 €	14 040,00 €	14 040,00 €
SAMELEC	1 500,00 €		1 500,00 €	300,00 €	1 800,00 €	1 800,00 €
TOTAL	13 200,00 €	6 075,00 €	7 125,00 €	2 640,00 €	9 765,00 €	15 840,00 €
		46%	54%			

- TRAVAUX EN COURS

- Travaux au gîte : Le maire a signé les devis. Le conseil souhaite que les travaux débutent au plus vite. Il faudra anticiper une éventuelle fermeture du gîte pendant les travaux.
- Cimetière : Les agents du service technique remettent le cimetière en état après les pluies diluviennes de cet été. En 2022, d'autres travaux sont à programmer dont la création d'un mur dans la partie nouvelle du cimetière. Les élus s'interrogent également sur la rédaction d'un règlement de cimetière.
- Route de la Feille : Rappel pour que ces travaux soient réalisés au plus vite, idéalement dans les jours à venir, la météo étant particulièrement propice à ce type de travaux. Deux élus iront mesurer la surface à traiter et le maire fera intervenir une entreprise de TP.
- Isolation de la mairie : La Préfecture a informé la mairie de l'obtention de la DETR, subvention attribuée par l'État. Le maire attend la notification officielle pour en connaître le montant exact.
- Le Charlet : Les travaux commenceront quand tous les participants seront disponibles (entrepreneur, agents techniques, agriculteurs).

QUESTIONS DIVERSES

- Bibliothèque : Une nouvelle bénévole s'est proposée pour tenir des permanences à la bibliothèque. Il serait plus confortable que l'équipe compte encore une à deux personnes supplémentaires. Une rencontre est prévue avec la CdC qui a la compétence lecture pour relancer le fonctionnement et pour compléter l'équipe.

Fin de séance : 22h00